



SYNDICAT DES  
TECHNICIENS,  
AGENTS DE MAÎTRISE,  
CADRES  
HAUTS-DE-FRANCE

# Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes

Quand je serai grande,  
j'aurai le même salaire que lui !



**Parce que l'égalité professionnelle femmes-hommes est une grande cause au long cours, la CFE-CGC Métiers de l'emploi Hauts de France présente ses revendications (liste non exhaustive)**

- **Faire évoluer l'index de l'égalité professionnelle mis en place en 2019 avec une obligation de transparence et de sanctions pour les entreprises qui discriminent.**

L'index national de France travail s'établit à 93%, supérieur de 5 points à la moyenne des entreprises. Toutefois, il reste perfectible.

France Travail doit encore progresser sur 2 sujets :

- La mixité au sein des 10 plus hautes rémunérations
- L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes

- **Garantir aux femmes des progressions de carrières équivalentes à celles des hommes.**

Les comparaisons faites sur les salaires et les taux de promotion ne permettent pas de juger de l'égalité de chance qu'a une femme de progresser par rapport aux hommes.

Chez France Travail Hauts de France les femmes représentent 77% de l'effectif global. Plus on monte dans les échelons moins elles sont représentées :

80 % dans les niveaux C et D

70% dans le niveau E, 65% dans le niveau F et 53% dans les niveaux G et plus \*

(\*source Bilan Social 2023)

- **Rendre obligatoire la mise en place d'une enveloppe dédiée pour le rattrapage salarial.**

Où en est la création de cette enveloppe chez France travail ?

En 2023, dans les Hauts de France, sur les 1084 agents ayant changé de coefficient, 78,5% étaient des femmes (qui représentent 77% de l'effectif total).

Sans enveloppe dédiée, rien ne garantit la poursuite de ce rattrapage légèrement favorable aux femmes.

**Que dire de plus sinon qu'il nous reste encore du chemin à faire. La CFE-CGC MDE Hauts de France agit pour établir un équilibre femmes/hommes à tous les niveaux d'emploi de notre établissement**



**Vous souhaitez en savoir plus sur ce sujet ou en échanger**

**Rejoignez-nous !**

[syndicat.cfe-cgc-hdf@francetravail.fr](mailto:syndicat.cfe-cgc-hdf@francetravail.fr)

La CFE-CGC représente les Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres  
A partir de D1, coefficient 551 ou Statut public niveau 2.2

**Et si on en parlait ?**

CFE  
CGC